

Certificat de Qualité

code article: 204.0
Nom du produit: **L'AMOURETTE A LA FDE**
Numéro du produit: **130039F**

Informations relatives au produit

Numéro statistique de marchandise:	1901 20 00
Pays de fabrication:	Allemagne
Conditionnement:	15 kg sac en papier
Description:	Farine élaborée réservée à la boulangerie-pâtisserie destinée à la réalisation de baguettes spéciales à base de farine de blé d'épeautre
Dosage:	100 %
Conservation minimale:	12 mois
Conditions de stockage:	garder en lieu frais et sec dans le conditionnement d'origine fermé
Apparence:	poudre beige clair avec blé d'épeautre concassé

Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients: (en ordre décroissant)	Farine de blé d'épeautre , farine complète de blé d'épeautre , blé d'épeautre concassé, farine complète de blé d'épeautre précuite, gluten de blé , levain de blé d'épeautre complet déshydraté, désactivé (farine complète de blé d'épeautre , starter de culture), farine de blé d'épeautre malté, sel, extrait de malt (malt de blé d'épeautre , eau), émulsifiant E 471, concentré de raisin, épices, acidifiant E 270, agent de traitement de la farine E 300, enzymes (alpha-amylase, endoxylanase, glucoamylase, glucose oxydase)
Information QUID:	94 % blé d'épeautre total

Informations logistiques :

EAN13: 4025281648792
GTIN14: 34025281648793

Conditionnement:
sac papier trois plis 15 kg
poids brut: 15.2 kg

Dimensions:
longueur: 80 cm
largeur: 40 cm
épaisseur: 6.5 cm

Palettisation :

Palette Europ : 80X120cm

3 sacs/couches
17 couches/palette
soit: 51*15= 765kg/palette

hauteur : 125 cm
(palettes comprise)

Ce document a été rédigé automatiquement et est valide sans signature originale.

130039F L'AMOURETTE A LA FDE



Données analytiques

Valeur pH (10 g/200 ml)	4,9 -	5,9
Acidité	6,7 -	8,1
Densité apparente	592 -	723 g/l
Eau	9,0 -	12,2 %
Cendres (500 °C)	2,2 -	3,3 %
Protéines (N x 6,25)	13,5 -	16,5 %
Amidon	53,5 -	72,3 %
Matières grasses	2,3 -	2,8 %
Fibres alimentaires	3,1 -	4,3 %

Information nutritionnelle

100 g contiennent:

Énergie	1.488 kJ	351 kcal
Graisses	2,5 g	
<i>dont</i>		
<i>acides gras saturés</i>	0,8 g	
Glucides	64,8 g	
<i>dont</i>		
<i>sucres</i>	1,0 g	
Fibres alimentaires	3,7 g	
Protéines	15,4 g	
Sel	1,8 g	

L'indication des substances nutritives et de la valeur énergétique se base sur les règlements en vigueur dans la CE en tenant en particulier compte du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (UE) n° 1169/2011.

Nous certifions que selon les règlements 1829/2003, 1830/2003 de la CE nos produits n'exigent pas de déclaration OGM.

La société IREKS produit conformément aux règles de HACCP et est certifiée selon ISO 9001:2015.

Ce document a été rédigé automatiquement et est valide sans signature originale.

130039F L'AMOURETTE A LA FDE



Informations relatives aux allergènes

Liste des ingrédients pouvant causer des réactions d'intolérance de type allergique et autres selon l'annexe II du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (UE) n° 1169/2011.

- + **Céréales contenant du gluten et produits à base de ces céréales**
 - + **Blé, y compris l'épeautre, l'amidonnier, le blé khorasan**
 - Seigle
 - Orge
 - Avoine
 - Crustacés et produits à base de crustacés
 - Oeufs et produits à base d'oeufs
 - Poissons et produits à base de poissons
 - Arachides et produits à base d'arachides
 - Soja et produits à base de soja (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 50 ppm)
 - Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)
 - Fruits à coque et produits à base de ces fruits
 - Amandes
 - Noisettes
 - Noix
 - Noix de cajou
 - Noix de pécan
 - Noix du Brésil
 - Pistaches
 - Noix de Macadamia
 - Céleri et produits à base de céleri
 - Moutarde et produits à base de moutarde (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 10 ppm)
 - Graines de sésame et produits à base de graines de sésame (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 5 ppm)
 - Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg
 - Lupin et produits à base de lupin (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 10 ppm)
 - Mollusques et produits à base de mollusques

+ contenu(e)s selon recette

- non contenu(e)s selon recette

◦ des traces ne sont pas à exclure

Les indications sur les valeurs limites internes se réfèrent respectivement à la denrée alimentaire allergène, et ne pas à la teneur en protéines de cette dernière.

Ce document a été rédigé automatiquement et est valide sans signature originale.

130039F L'AMOURETTE A LA FDE